

Réunion internationale d'examen de l' mise en oeuvre du  
programme d'action pour l' développement durable des  
petits états insulaires en développement

Port Louis, Maurice, 10 au 14 janvier 2005

SEGMENT À HAUT NIVEAU

## Déclaration de la Suisse

---

Monsieur l' Président,  
Excellences,  
Monsieur l' Secrétaire général,  
Mesdames et messieurs,

La Suisse, tout d'abord, s'associe pleinement aux expressions de sympathie et de profondes condoléances formulées par tous les orateurs précédents à l'endroit de toutes les familles des victimes du récent tsunami qui a ravagé l'océan indien. La Suisse toute entière participe avec engagement à l'effort global et généreux qui s'est engagé pour porter assistance immédiate, réhabiliter et reconstruire ensuite les régions dévastées. Dans ce contexte, ma délégation tient à encourager les récents progrès de l' communauté internationale visant à s'organiser et à coordonner l'aide dans les pays affectés. Cet effort exigera une coopération massive et une coordination sans faille. La Suisse s'engage concrètement dans ce sens et accorde à cet effet son plein soutien à l'ONU.

La Suisse, ensuite, remercie chaleureusement les autorités Mauriciennes pour leur généreuse hospitalité. C'est pour nous, Monsieur l' Président, tout particulièrement réjouissant de pouvoir participer ici, à Port Louis, sous vos auspices, à cette importante réunion intergouvernementale.

Nous avons reconnu dès leur émergence en 1992 les défis très sérieux auxquels l' réchauffement climatique expose les petits Etats insulaires en développement, défis aggravés notamment par leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles, l' fragilité de leurs écosystèmes terrestres et marins, l' petite taille de leurs populations et de leurs économies.

Les petits Etats insulaires et leurs populations, si riches et divers culturellement, méritent donc la pleine attention de l' communauté internationale et son soutien dans les efforts qu'ils entreprennent pour réduire l' pauvreté et pour mettre en oeuvre un développement durable et respectueux de l'environnement.

La stratégie élaborée il y a dix ans à l' Barbade conserve dans ce sens toute sa pertinence, et nous saluons les grands efforts entrepris par les petits états insulaires au cours de l' décennie écoulée. La mise en oeuvre de l' stratégie doit cependant se poursuivre et s'approfondir. Tous les partenaires du développement des petits états insulaires, internes et externes, y compris les organismes multilatéraux et les institutions financières internationales de développement, devraient s'en inspirer davantage et construire sur cette base des

---

coalitions efficaces de manière à permettre à tous les petits états insulaires d'atteindre les Objectifs de développement du millénaire.

En priorité, il ne fait aucun doute à nos yeux que des efforts accrus et globaux doivent être entrepris pour la stabilisation de la concentration des gaz à effet de serre par la mise en oeuvre de la Convention cadre sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto et la réalisation de leurs objectifs. A ce titre, il est extrêmement important que la Communauté internationale définisse une approche politique pour la période au-delà de 2012.

Une attention toute particulière doit être accordée en parallèle à toute mesure d'adaptation qui puisse contribuer à l'avenir à limiter l'impact des changements climatiques.

Le récent tsunami a malheureusement mis en évidence une fois de plus l'importance cruciale des systèmes d'alerte avancée et d'un état approprié de préparation pour la réduction de l'impact des désastres naturels. Dans ce contexte, la Suisse ne peut assez souligner le rôle essentiel de la Stratégie internationale pour la réduction des désastres et se tient prête à pleinement considérer les besoins spécifiques des petits états insulaires dans le cadre de la toute prochaine conférence de Kobe.

Nous reconnaissons aussi que de nouveaux éléments ont été identifiés au cours de la dernière décennie qui ont un impact important sur le développement des petits états insulaires.

Il en va ainsi de l'impact croissant de la pandémie VIH/SIDA qui affecte désormais et malheureusement la presque totalité des petits états insulaires ; cette situation, associée à d'innombrables drames humains et à de sévères impacts socio-économiques, doit être pleinement reconnue à tous les niveaux pertinents, et faire l'objet d'une action déterminée et adéquate aux spécificités des petits états insulaires.

Par ailleurs, les caractéristiques économiques des petits états insulaires, en particulier leur très faible taille et leur fragilité, leur imposent des contraintes dans le domaine du commerce. Nous nous engageons à poursuivre de manière constructive les discussions en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce avec les pays concernés en vue de la définition de traitements qui soient adéquats à leurs conditions particulières.

La Suisse est solidaire des petits états insulaires dans leurs efforts pour relever les défis auxquels ils sont confrontés. Petit pays elle aussi, la Suisse ne peut cependant entretenir efficacement des relations bilatérales de coopération au développement avec tous les états qui pourraient en avoir besoin ; c'est donc essentiellement par le biais de nos contributions financières aux organismes multilatéraux que nous manifestons cette solidarité, et nous continuerons d'avoir à coeur de nous assurer, au sein de leurs organes de direction, qu'ils épaulent les efforts des petits états insulaires de la façon la plus efficiente.

Nous sommes certains que notre réunion à Port Louis est l'occasion pour tous les partenaires de réaffirmer leur engagement en faveur du développement durable des petits états insulaires en développement et nous nous réjouissons de la prochaine adoption de documents conclusifs qui contribuent à stimuler l'action de tous.

Merci M. le Président.